

330

E. 198-49

— 9 —

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de MM. CALVET, CHAUMIÉ et Maxime LECOMTE, tendant à modifier la loi du 28 janvier 1897 sur les récompenses nationales en faveur des Français résidant à l'étranger.
(N^{os} 98 et 239, année 1900.)

(Nommée le 8 novembre 1900.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : CALVET.
2^e — CHANTEMILLE.
3^e — GOURJU.
4^e — RAYNAL.
5^e — GOMOT.
6^e — CÉSAR DUVAL.
7^e — CROZET-FOURNEYRON.
8^e — VICTOR BOISSEL.
9^e — ROLLAND.

330



1

Séance du 13 novembre 1900

La Commission s'est réunie le mardi 13 novembre 1900 à une heure et demie. Étaient présents : M. Chautemille, Gouju, Gonnot, Victor Boissel et Rolland. Les autres membres, retenus à la même heure dans d'autres commissions, s'étaient excusés.

M. Gonnot est nommé président et M. Gouju secrétaire. Des explications échangées entre les commissaires présents il ressort que les bureaux qui les ont élus se sont montrés unanimement favorables à la proposition de loi, qu'ils ont tous été frappés de l'insuffisance numérique des décorations mises annuellement à la disposition du ministre des Affaires étrangères pour récompenser les Français non fonctionnaires qui honorent leur pays à l'étranger et qu'il y a lieu d'augmenter le nombre de ces décorations par un prélèvement sur la réserve.

En conséquence M. Gouju est désigné comme rapporteur pour présenter au Sénat ces conclusions. Il devra d'ailleurs spécifier que, dans l'esprit de la Commission, les croix nouvelles ne doivent en aucun cas être attribuées aux fonctionnaires, qui paraissent suffisamment pourvus jusqu'à nouvel ordre; et qu'il devra ~~aussi~~ aussi se mettre en rapport avec M. le Ministre des Affaires étrangères pour s'informer si les chiffres proposés par MM. Calvet, Chaumie et Maxime Récomte lui paraissent assez élevés.

La séance est levée à deux heures

Le Secrétaire

Le Président

A. Gouju

Gonnot

Séance du 6 décembre 1900

La Commission s'est réunie pour la seconde fois le jeudi 6 décembre afin d'entendre lecture du rapport. Étaient présents M. Gomot, président, Victor Baissel, Chantemille, Crozet-Douneyrin et Gouju, secrétaire-rapporteur.

M. Gouju donne connaissance de son rapport à la Commission qui en adopte les termes à l'unanimité des membres présents. Il en fera le dépôt pendant la séance publique du jour.

Le Secrétaire

A. Gouju

Le Président

Gomot

